

[Français]

M. McGrath, qui est maintenant le lieutenant-gouverneur de la province de Terre-Neuve, lui donnant comme mandat de réformer les Règlements de la Chambre et surtout de poursuivre un objectif qui était de donner aux députés d'arrière-ban un rôle plus important à jouer.

Alors, aujourd'hui, nous nous retrouvons dans la situation où le gouvernement propose une motion qui commence par les mots ignominieux suivants:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage de la Chambre . . .

C'est cela la réforme du Parlement du parti conservateur: C'est de proposer des mesures dont la première ligne commence par dire que nous allons passer à côté du Règlement.

Si c'était cela la réforme que le gouvernement voulait apporter, ce n'était pas grand chose, vraiment.

[Traduction]

Si le ministre d'État tenait à ce que son point de vue l'emporte, il aurait mieux fait de se taire. Simplement pour le prouver, je vais examiner ce qu'il a dit.

À la fin de son exposé, il a déclaré qu'à son avis les choses cet été ne traîneraient pas en longueur et que tout serait vraisemblablement terminé au plus tard le 15 juillet. Pourquoi le gouvernement a-t-il eu recours à ce subterfuge pour faire croire à l'opposition que nous serions obligés de siéger jusqu'au 9 septembre si les choses *doivent* en être autrement? Pourquoi le ministre précise-t-il le 9 septembre dans la motion s'il croit sincèrement que tout sera terminé au plus tard le 15 juillet? Voilà ma première raison. Si le gouvernement tient vraiment à ce que son point de vue l'emporte, il devrait demander au ministre de rester à sa place et de rester coi.

Au début de son exposé, le ministre s'est vanté de ce que le gouvernement actuel était parvenu à faire adopter plus de projets de loi que les gouvernements précédents. L'instant d'après, il a changé de ton et accusé l'opposition d'avoir entravé les efforts du gouvernement. C'est là une situation bien étrange qu'il s'efforce de dépeindre à l'intention des Canadiens. Si d'une part le député nous accuse d'avoir entravé les efforts du gouvernement, il se vante volontiers d'autre part, de ce que le gouvernement soit parvenu à faire adopter plus de projets de loi que n'importe quel autre gouvernement précédent. Peut-être la Chambre réussira-t-elle à concilier ces deux points de vue; quant à moi, je n'y suis pas vraiment arrivé.

Le ministre nous a parlé de tout le temps que les députés ont consacré à étudier les différents projets de loi. Il a allégué qu'il fallait terminer l'étude de certains d'entre eux. Il ne se rend pas compte que le gouvernement aura tout le temps voulu pour terminer l'examen de son programme législatif. Si vous croyez que vous devrez passer l'été à solliciter les votes de vos électeurs, madame la Présidente, j'ai bien peur que vous vous trompiez, car un gouvernement qui vient au troisième rang dans les sondages n'est pas prêt de déclencher des élections cet été. La Chambre aura tout le temps de siéger cet automne et encore le printemps prochain avant que le gouvernement ne parvienne à regagner les appuis dont il a besoin pour déclencher des élections. En fait, il ne convoquerait jamais d'élections s'il avait la moindre idée de ce que les Canadiens pensent de lui. En fait, il chercherait à s'accrocher. Par bonheur, notre constitution va obliger le gouvernement à solliciter un nouveau

Prolongation des heures de séance

mandat du peuple après cinq ans; à ce moment-là, les Canadiens vont lui régler son compte.

Le gouvernement prétend qu'il n'a pas suffisamment de temps pour terminer l'examen de certains projets de loi auxquels il a déjà consacré beaucoup de temps.

[Français]

Ils vont avoir le temps, madame la Présidente, ils ont au moins encore un an avant que le premier ministre (M. Mulroney) puisse avoir le courage de déclencher des élections.

● (1550)

[Traduction]

J'espère que vous voudrez bien me pardonner, madame la Présidente, si je consacre tant de temps à démolir les raisons que le leader du gouvernement à la Chambre a avancées. J'aurais beaucoup de choses à dire en réponse à ce qu'il a lui-même déclaré, mais je vais en terminer rapidement avec ses raisons, quitte ensuite à fournir les miennes. Le leader du gouvernement à la Chambre a parlé de l'importance de certaines affaires qui sont imprévisibles. Tout à coup, s'il faut l'en croire, il va s'éveiller un bon matin à toute une série de circonstances qu'il n'avait pas prévues et auxquelles il devrait faire face. Ainsi, il a parlé du jugement de la Cour suprême qui a aboli les articles du Code criminel traitant de l'avortement. Je sais, bien entendu, que le gouvernement ne pouvait pas prévoir le jugement de la Cour suprême, mais je tiens à vous dire, madame la Présidente, que ce que ni moi ni personne au Canada n'aurait pu prévoir, c'est la réaction du gouvernement. Il a décidé de ne pas prendre de décision et de laisser à la Chambre le choix entre trois possibilités. Ainsi, les simples députés auraient non pas décidé des mesures législatives à adopter, mais donné au gouvernement une idée de l'humeur de la Chambre pour qu'il puisse s'en tirer sans faire face au problème avant les prochaines élections.

De plus, pendant la campagne, il pourrait dire: «Nous avons tenu un débat sur l'avortement à la Chambre.» Voilà ce que le gouvernement cherche à faire pour ne pas avoir à prendre une décision ou à présenter un projet de loi. Le gouvernement veut négocier. L'affaire est épineuse si le gouvernement veut négocier avec l'opposition un projet de loi susceptible d'être appuyé par tous les partis. Nous sommes disposés à discuter, mais nous ne voulons pas de cette farce qui consiste à présenter à la Chambre un monstre à trois têtes pour que le gouvernement puisse se vanter pendant la campagne électorale d'avoir réglé l'affaire à la Chambre des communes, alors qu'il n'aura pris aucune décision. Voilà ce que nous ne pouvions pas prévoir.

Le leader parlementaire dit maintenant que le gouvernement ne pouvait pas prévoir qu'il disposerait de si peu de temps pour faire débattre le projet de loi sur le libre-échange. Le gouvernement est donc en retard, mais je reviendrai à cette question dans le cadre de mon discours. Je vais montrer à quel point le gouvernement a tardé à présenter bon nombre des projets de loi qu'il tient maintenant à faire adopter. À l'heure actuelle, il cherche à faire croire à tout le monde que c'est à cause de l'opposition que la Chambre doit siéger pendant l'été. Je vais montrer dans un instant comment il a laissé traîner un certain nombre de questions qu'il veut maintenant faire inscrire au *Feuilleton* à la dernière minute. Il nous faudrait siéger non seulement le soir mais aussi la nuit pendant l'été pour terminer